

---

# NORME INTERNATIONALE 2208

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

---

**Phénol, *o*-crésol, *m*-crésol et *p*-crésol à usage industriel —  
Détermination du point de cristallisation après séchage  
à l'aide d'un tamis moléculaire**

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

Première édition — 1973-07-01

[ISO 2208:1973](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a05c0803-3cb4-4247-b07d-d11c6f5faeda/iso-2208-1973>

---

CDU 661.7 : 547.562/563 : 536.421

Réf. N° : ISO 2208-1973 (F)

**Descripteurs** : phénols, hydroxybenzène, crésol, essai, essai physique, cristallisation.

## AVANT-PROPOS

ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 2208 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 47, *Chimie*, et soumise aux Comités Membres en décembre 1970.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	France	Roumanie
Allemagne	Hongrie	Royaume-Uni
Autriche	Inde	Suisse
Belgique	Israël	Tchécoslovaquie
Bulgarie	Nouvelle-Zélande	Turquie
Egypte, Rép. arabe d'	Pays-Bas	U.R.S.S.
Espagne	Portugal	U.S.A.

Le Comité Membre du pays suivant a désapprouvé le document pour des raisons techniques :

Italie

# Phénol, *o*-crésol, *m*-crésol et *p*-crésol à usage industriel – Détermination du point de cristallisation après séchage à l'aide d'un tamis moléculaire

**AVERTISSEMENT.** Ces produits brûlent la peau et peuvent être absorbés à travers la peau. Il est nécessaire pour l'échantillonneur de porter des gants de protection, par exemple en chlorure de polyvinyle, ainsi qu'un masque. L'inhalation des vapeurs provenant du produit chauffé doit être évitée.

Les phénols étant extrêmement hygroscopiques, toutes précautions doivent être prises pour éviter une contamination par l'humidité atmosphérique ou autre.

## 1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie une méthode de détermination du point de cristallisation des phénol, *o*-crésol, *m*-crésol et *p*-crésol à usage industriel, après séchage à l'aide d'un tamis moléculaire.

## 2 RÉFÉRENCE

ISO/R 1901, *Phénol, o-crésol, m-crésol, p-crésol à usage industriel – Détermination du point de cristallisation.*

## 3 PRINCIPE

Détermination du point de cristallisation selon les prescriptions de l'ISO/R 1901, en présence d'un tamis moléculaire.

## 4 RÉACTIF

**Tamis moléculaire**, diamètre des pores entre 0,5 et 5  $\mu\text{m}$ . Chauffer ce réactif dans un récipient à une température de 170 à 200 °C pendant 2 h. Boucher le récipient et le refroidir dans un dessiccateur pendant 2 h.

## 5 ÉCHANTILLONNAGE

Appliquer les modalités décrites dans l'ISO...<sup>1)</sup> tout en respectant les modalités indiquées ci-après :

Introduire l'échantillon pour laboratoire, représentatif du produit prélevé sur l'échantillon global, dans un flacon en verre de coloration sombre, à bouchon en verre rodé, propre et sec, de contenance telle qu'il soit presque entièrement rempli par l'échantillon. S'il est nécessaire de sceller ce flacon, prendre soin d'éviter tout risque de contamination de son contenu.

## 6 MODE OPÉRATOIRE

Introduire 2 g de tamis moléculaire (4) dans le tube destiné à recevoir l'échantillon pour la détermination du point de cristallisation. Ajouter 20 ml de l'échantillon pour laboratoire. Si celui-ci se présente sous forme d'une masse cristalline, ou bien contient des cristaux, il doit être complètement fondu et soigneusement homogénéisé avant le prélèvement de la prise d'essai, toutes précautions étant prises en vue d'éviter une surchauffe ou une contamination par l'humidité.

Mettre en place le bouchon portant le thermomètre, comme indiqué en 4.2 de l'ISO/R 1901, et procéder ensuite conformément aux prescriptions de ce document.

## 7 PROCÈS-VERBAL D'ESSAI

Le procès-verbal d'essai doit contenir les indications suivantes :

- référence de la méthode utilisée;
- résultats, ainsi que la forme sous laquelle ils sont exprimés;
- compte-rendu de tous détails particuliers éventuels relevés au cours de l'essai;
- compte-rendu de toutes opérations non prévues dans la présente Norme Internationale ou dans le document auquel il est fait référence, ou facultatives.

1) En préparation.

ANNEXE

Ce document fait partie d'une série de méthodes d'essais ISO pour les phénols, les crésols, l'acide crésilique et les xylénols à usage industriel.

La liste complète des documents déjà préparés, ou en cours de préparation, est la suivante :

**PHÉNOL, o-CRÉSOL, m-CRÉSOL, p-CRÉSOL, ACIDE CRÉSILIQUE, XYLÉNOLS**

ISO/R 1897, *Dosage de l'eau par la méthode de Karl Fischer.*

ISO/R 1898, *Dosage de l'eau par la méthode de Dean et Stark.*

ISO/R 1899, *Dosage des huiles neutres et des bases pyridinées.*

**PHÉNOL, o-CRÉSOL, m-CRÉSOL, p-CRÉSOL**

ISO/R 1900, *Détermination du résidu à l'évaporation.*

ISO/R 1901, *Détermination du point de cristallisation.*

ISO/R 1902, *Essai de contrôle de la teneur en impuretés insolubles dans une solution d'hydroxyde de sodium – Essai visuel.*

ISO 2208, *Détermination du point de cristallisation après séchage à l'aide d'un tamis moléculaire.*

ISO 2273, *Dosage, après combustion, du soufre total (méthode conductimétrique) et du chlore (méthode potentiométrique ou spectrophotométrique).<sup>1)</sup>*

**PHÉNOL LIQUÉFIÉ, m-CRÉSOL, ACIDE CRÉSILIQUE, XYLÉNOLS**

ISO/R 1903, *Détermination de la masse volumique à 20 °C.*

**PHÉNOLS**

ISO/R 1904, *Dosage du phénol et de ses homologues – Méthode par bromuration.*

**PHÉNOL LIQUÉFIÉ**

ISO/R 1905, *Essai de contrôle de la teneur en impuretés insoluble dans l'eau – Essai visuel.*

**ACIDE CRÉSILIQUE ET XYLÉNOLS**

ISO/R 1906, *Détermination des caractéristiques de distillation.*

ISO/R 1907, *Détermination du résidu de distillation.*

ISO/R 1908, *Contrôle de l'absence de sulfure d'hydrogène.*

ISO/R 1909, *Mesure de la coloration.*

ISO/R 1910, *Détermination de la teneur en o-crésol.*

**ACIDE CRÉSILIQUE**

ISO/R 1911, *Détermination de la teneur en m-crésol.*

NOTE – Un échantillon pour laboratoire d'au moins 500 ml (pour phénol et crésol) ou de 1 000 ml (pour acide crésilique et xylénols) est nécessaire pour exécuter l'ensemble des essais décrits dans les documents mentionnés.

1) Actuellement au stade de projet.